

Zeitschrift: Bulletin d'information : études et documents / Association des amis de Jean-Jacques Rousseau

Herausgeber: Association des amis de Jean-Jacques Rousseau

Band: - (1978)

Heft: -: Ville de Neuchâtel, Bibliothèques et Musées

Artikel: Le buste de Jean-Jacques Rousseau à la Bibliothèque de Neuchâtel

Autor: Matthey, François

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1080236>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FRANÇOIS MATTHEY

Le buste de Jean-Jacques Rousseau
à la Bibliothèque de Neuchâtel

Tiré à part de :
Ville de Neuchâtel, *Bibliothèques et Musées*, 1978.

Le buste de Jean-Jacques Rousseau à la Bibliothèque de Neuchâtel

L'an dernier les lecteurs de *Bibliothèques et Musées* auront pu admirer la superbe photographie en couleur de la couverture représentant Jean-Jacques Rousseau. Le choix de l'illustration se justifiait par l'anniversaire de la mort de l'écrivain survenue deux cents ans auparavant, et par le don récent fait à la Bibliothèque de notre ville par la succursale de Neuchâtel de la Société de Banque Suisse. Cette œuvre d'art remarquable fut présentée au public pendant l'été et l'automne 1978, puisqu'elle figurait en bonne place dans l'exposition consacrée à « Rousseau et la Suisse » dans le hall du Collège latin.

Faut-il rappeler qu'il s'agit d'un buste grandeur nature en plâtre patiné ocre couleur chair, représentant Rousseau coiffé d'une perruque ronde et portant l'habit français, tel que les Parisiens des années 1770-1778 ont pu le croiser rue Plâtrière à Paris où il vécut les dernières années de sa vie, avant les quelques semaines de sa retraite à Ermenonville. Le buste repose sur un piédouche. Les épaules sont largement développées, ainsi que la poitrine. L'habit est ouvert, et laisse voir le gilet boutonné, sauf vers le haut où s'épanouit un jabot simple sous le col de toile plissée qui enserre le cou. La tête est presque de face, légèrement inclinée en avant. La bouche fermée évoque à la fois la gravité et la rêverie. Elle semble se détendre pour un sourire un peu triste. Le nez est bien planté, un peu busqué ; l'arcade sourcilière équilibrée sous un front haut et lumineux. Mais l'élément essentiel qui donne une étonnante impression de vie intérieure à cette physionomie ouverte où l'âge a marqué les traits sans les durcir, c'est le regard. L'artiste a fait vivre la matière ; par la façon de modeler les yeux, il a rendu à cette physionomie la profondeur de la pensée et la vie intérieure. Les éclairages peuvent nuancer à l'infini cet air de sérénité teintée de mélancolie où transparaît une grande douceur. Il est heureux qu'un aussi beau portrait de Jean-Jacques soit venu honorer notre ville et l'institution qui détient tant de manuscrits de ses œuvres et de sa correspondance.

Lorsque ce buste nous fut offert de Paris, la lettre était accompagnée d'une photographie et d'une déclaration d'expert : « Je soussigné Jean-Pierre/Dillée expert 36 Rue/Saint-Marc Paris II^e/certifie que le buste/en plâtre reproduit/au verso est de/l'atelier de Houdon/du XVIII^e siècle/Paris le 26 oct 76 »/J P Dillée ». M. Dillée est « expert près les Tribunaux et les Douanes françaises ». Sa déclaration a du poids. Pourtant une attribution à Houdon mérite vérification, comme nous en avertit H.H. Arnason dans sa magistrale étude sur Jean-Antoine Houdon¹ : « On a pris la triste habitude d'attribuer presqu'immanquablement à Houdon tout buste du XVII^{II}^e, ou même du XIX^e siècle. » Le buste présentait sans contredit de grandes qualités. On pouvait d'emblée le considérer comme une représentation extrêmement valable du grand écrivain. Mais cette tendance à mettre à l'actif de Houdon tout ce qui, au XVIII^e siècle, a été modelé et sculpté de particulièrement beau, devait pousser à un certain scepticisme, et maintenir l'esprit critique en éveil. Pourtant, acquérir pour notre Bibliothèque une pièce iconographique aussi belle, quel qu'en fût

¹ H.H. Arnason, *Jean-Antoine Houdon*, Lausanne et Paris, 1976, préface.

l'auteur, et la placer au côté des documents conservés à Neuchâtel, justifiait le rêve caressé, puis réalisé grâce à un geste de mécénat. Les notes qui suivent jettent, espérons-le, quelque lumière sur l'attribution de cette œuvre à Houdon.

On sait dans quelles circonstances Houdon se trouva en mesure de créer ses bustes de Rousseau. Appelé d'urgence par le marquis René de Girardin au lendemain de la mort de Rousseau, le sculpteur se hâta de gagner Ermenonville où il put prendre le masque mortuaire du philosophe avant que n'intervint l'autopsie. Cette précieuse relique devait lui permettre de recréer la personnalité de Rousseau dans des bustes que son époque accueillit comme la représentation la plus exacte et la plus vivante de l'écrivain. Pour ne donner qu'un exemple des échos très favorables parus dans la presse, citons le *Journal de Paris*, qui, le 3 juin 1779, publiait ces lignes sous la rubrique « Arts » : « Nous ignorons le mérite de ce nouveau buste relativement à l'art de la sculpture, mais nous savons et nous pouvons assurer avec confiance que jamais ressemblance n'a été plus parfaite. »¹

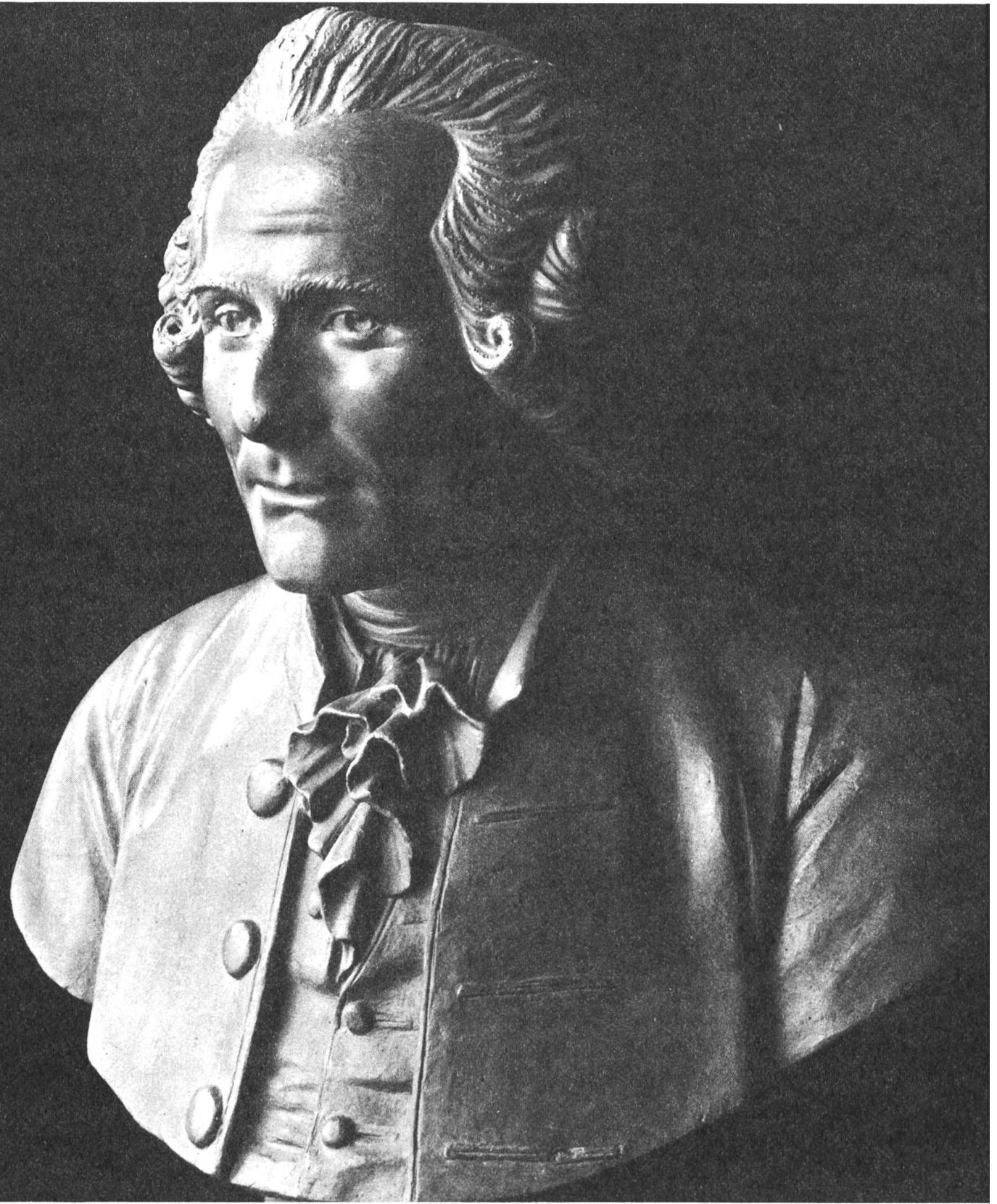
De ces bustes, Houdon en a fait de nombreux ; la physionomie a toujours gardé cette « ressemblance parfaite », dont il a choisi de varier le costume. A côté des bustes « en habit français », il en a modelé et sculpté « à la romaine », répondant ainsi à l'idéalisat ion des grands hommes du XVIII^e siècle que l'on plaçait volontiers au rang des penseurs de l'antiquité. Lorsqu'il est représenté « à la romaine » Jean-Jacques apparaît revêtu d'une toge, les cheveux courts serrés par un bandeau ou simplement laissés au naturel. Les épaules sont alors coupées, ce qui élève le visage, le bas de la statue étant devenu plus étroit et ses lignes plus verticales. Le Musée d'histoire de Neuchâtel possède un plâtre patiné de ce type (avec le bandeau), qui lui fut offert en 1883 par le Gouvernement français. Il s'agit d'un moulage du buste qui se trouve au Musée du Louvre. Il servit probablement de modèle pour le monument de bronze érigé sur l'Ile de Saint-Pierre près du débarcadère sud en 1904. Il fut utilisé à nouveau en 1969 pour couler le bronze du Musée Rousseau à Môtiers. Genève possède plusieurs bustes de Rousseau par Houdon, dont une très belle terre cuite du type « en habit français ». On en retrouve à Paris, à Versailles, à Orléans et ailleurs et qui sont énumérés dans les ouvrages du Comte de Girardin², de H. Buffenoir, de Réau³ et de H.H. Arnason. H. Buffenoir donne une description minutieuse de ceux qu'il connaissait. Certaines de ces œuvres sont signées, d'autres datées, d'autres encore portent le sceau de cire rouge de l'atelier de Houdon : « Académie royale de peinture et sculpture Houdon sc. » Nombreuses enfin sont celles qui ne portent aucune marque. C'est le cas du buste « en habit français » de Neuchâtel, d'où la nécessité d'examiner de près une pièce aussi belle.

On remarque d'abord que le modèle neuchâtelois paraît légèrement plus voûté que celui de Genève, tel que Jean-Jacques l'était à la fin de sa vie, comme l'attestent les aquarelles faites par le peintre Georges-Frédéric Mayer à Ermenonville, en particulier le « Rousseau herborisant » qui fut gravé par Moreau-le-Jeune. Cela tient en partie au fait que la hauteur du buste et sa plus grande largeur au niveau des épaules sont d'égale dimension. La terre cuite de Genève est légèrement plus haute que large, comme si l'artiste avait voulu rendre à l'auteur du *Contrat social* un peu de sa vigueur de jeunesse, un air de fierté et de défi. L'habit est traité de façon presque identique, mais le jabot du buste genevois est très peu fourni, laissant voir quatre boutons du gilet, dont un seul – le second depuis le bas – est boutonné. Le jabot ne cache rien du gilet, ni du haut de la chemise de toile plissée, tandis que la même pièce d'habillement de notre modèle, sans être très grande, s'échappe librement du gilet entrouvert, ne permettant de voir que trois boutons ; celui du haut seul n'est pas boutonné. Plus importantes encore sont les différences qui distinguent la tête elle-

¹ Hippolyte Buffenoir, *Les Portraits de Jean-Jacques Rousseau*, Paris, 1913, p. 206.

² Comte de Girardin, *Iconographie de Jean-Jacques Rousseau*, Paris, 1908, et *Iconographie des Oeuvres de Jean-Jacques Rousseau*, Paris, 1910.

³ L. Réau, *Houdon. Sa vie et son œuvre*, Paris, 1964, 2 vol.



Jean-Jacques Rousseau, plâtre patiné, sans signature. Bibliothèque de la Ville de Neuchâtel.

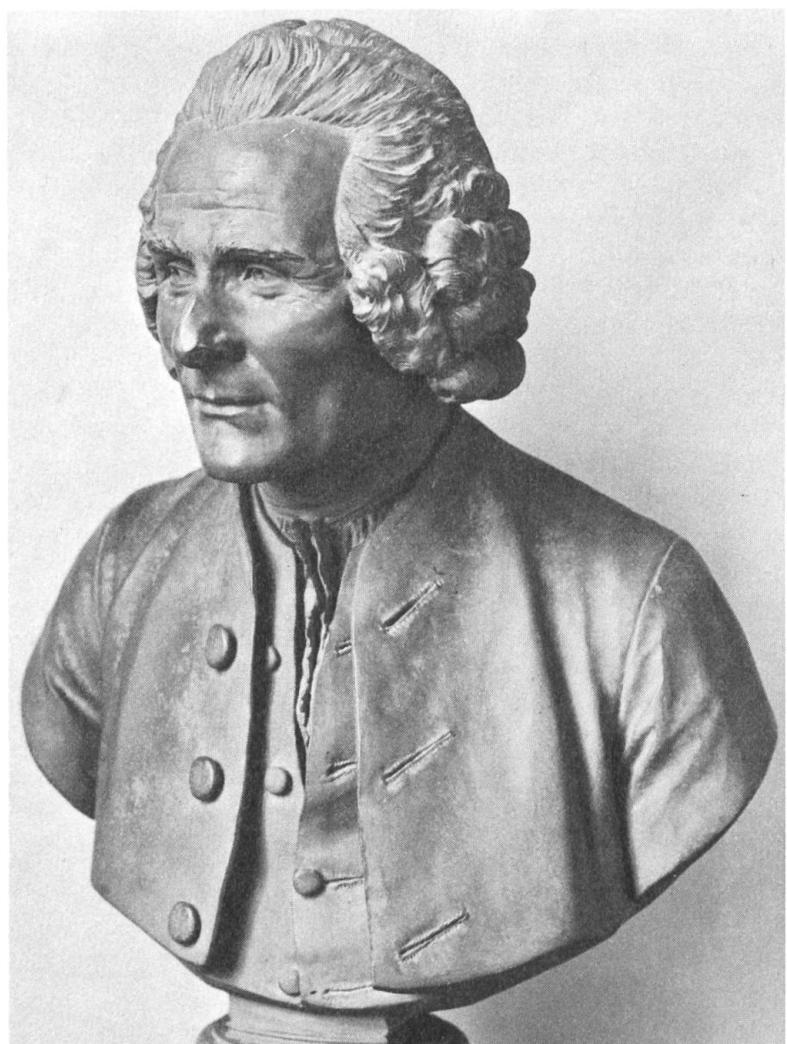
même. A Genève la perruque n'est pas peignée avec beaucoup de soin ; elle est quelque peu « négligée », ce qui lui rend un aspect de chevelure vivante. Celle de Neuchâtel est très soigneusement roulée, et de belles coques forment des rosaces au-dessus des oreilles. La chevelure « bouillonne » moins que celle de Genève ; c'est vraiment la perruque soignée et poudrée. Enfin, et c'est peut-être le trait qui différencie le plus les deux physionomies, la position de la tête n'est pas tout à fait la même, et les regards ne vont pas dans la même direction. A Genève la tête est légèrement tournée vers la droite, et les yeux accentuent ce mouvement en le prolongeant, tandis qu'ici la tête est pratiquement de face, le regard dirigé vers la gauche rompt la symétrie et crée la mobilité latente du visage. A part ces détails les deux bustes sont vraiment jumeaux, et il est difficile de donner une préférence. En négligeant l'apprêt du vêtement et de la perruque dans la terre cuite de Genève, l'artiste a-t-il visé à mettre encore mieux en relief le visage pour idéaliser le penseur ? Dans le plâtre de Neuchâtel a-t-il voulu plutôt nous restituer un Rousseau aussi réel que possible, avec toute la coquetterie et le soin que l'écrivain savait mettre à sa tenue ? Qu'on songe en effet à sa garde-robe de secrétaire de l'ambassadeur de Venise dont il parle dans ses *Confessions*, aux détails qui le préoccupent pour confectionner sa robe d'Arménien et que nous révèle sa correspondance. Bref, faut-il voir dans ces deux interprétations deux artistes traitant avec une perfection égale un même sujet ? Ou encore Houdon aurait-il d'une part utilisé le masque mortuaire comme modèle, et d'autre part aurait-il pu modeler Rousseau de son vivant ?

La première hypothèse paraît fort improbable à la seule vue des deux bustes aussi parfaits l'un que l'autre dans leur genre. Mais d'autres preuves peuvent être administrées. L'une tient à la technique du sculpteur pour créer la vie du regard. Houdon a trouvé une solution géniale qui différencie très nettement ses œuvres de celles de ses prédécesseurs et de ses contemporains. Au XVIII^e siècle les sculpteurs essayaient d'exprimer le regard en taillant le globe de l'œil comme une coquille d'escargot ; la pupille prenait la forme d'une spirale partant du centre de l'œil, sans creuser profondément la surface convexe remplitant l'orbite entre les paupières. Chacun peut s'en convaincre en examinant la section consacrée à la sculpture du XVIII^e siècle français au Musée du Louvre. Houdon, quant à lui, se mit à évider l'iris comme une cupule, en y laissant une goutte en relief qui, jouant avec la lumière, rend merveilleusement le reflet de la pupille. Ce creux assez profond est strié de cannelures qui suggèrent étonnamment la pigmentation intérieure de la prunelle. Les imitateurs de Houdon furent rares. Ainsi donc cette technique, mise en évidence dans les grandes études sur Houdon (celle de Réau et tout particulièrement celle d'Arnason), permet-elle de distinguer les travaux de Houdon de ceux de ses contemporains. Or les deux bustes en question montrent très nettement l'utilisation de ces coups de gouge rayonnant du centre de l'œil. On peut donc dire avec l'expert Dillée que l'auteur du buste neuchâtelois est bien Houdon.

Ce type se distingue également par le fait qu'il est moins fréquemment attesté. H. Buffenoir n'en connaissait qu'un seul exemplaire, le bronze qui se trouve au Musée du Montlouis à Montmorency. Il ressemble comme un frère au plâtre de Neuchâtel, et comme lui il n'est pas signé. Buffenoir qui en fait « le plus beau buste ancien, en bronze, de Rousseau (avec la perruque) que je connaisse », n'en attribuait pas l'honneur à Houdon, mais suggérait que le sculpteur Stouf qui habitait à Montmorency au temps de la Révolution, et était ami du musicien Grétry auquel ce buste appartint à l'époque, pouvait peut-être en être l'auteur. Mais comment Stouf aurait-il pu approcher à ce point la ressemblance de Rousseau, lui qui ne possédait pas le document unique qu'avait Houdon, le masque mortuaire ? Ici encore la technique utilisée pour traduire le regard dénie à Stouf cette paternité, à notre avis en tout cas. D'ailleurs le Musée du Louvre a certifié à M. Charles Rowe, le créateur et ancien conservateur du Musée de Montmorency, que le buste en bronze était de Houdon.



Jean-Jacques Rousseau,
bronze, sans signature.
Musée Rousseau, Montmorency.



Jean-Jacques Rousseau, terre cuite
de Houdon. Bibliothèque de Genève,
signé : Houdon 1779.

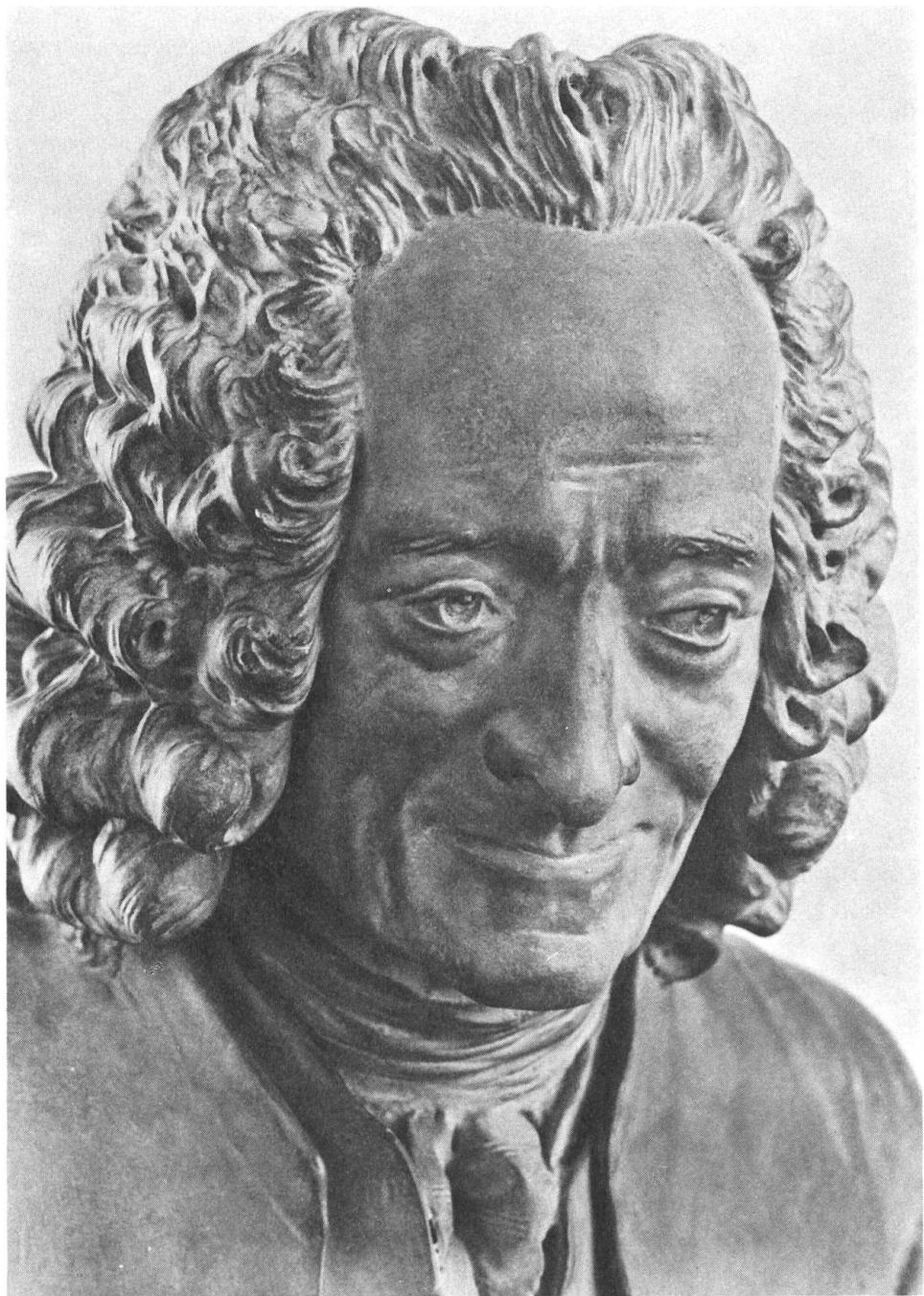
Enfin l'enquête que nous avons poursuivie a fait découvrir que le buste de Rousseau, maintenant à Neuchâtel, se trouvait autrefois dans l'un des châteaux du duc de Montesquiou Fésensac en compagnie d'un buste de Voltaire. Cette indication est essentielle, car de nombreuses paires Rousseau-Voltaire sortirent de l'atelier de Houdon, et on sait que le maître leur accordait les derniers soins. On en faisait des pendants devant les pilastres ou les panneaux d'une salle ou d'une antichambre. On les disposait symétriquement sur les vastes manteaux de cheminée. C'est ainsi qu'au château de Valençay on découvre deux beaux exemplaires de bustes « à la romaine » des deux grands auteurs rivaux sculptés par Houdon.

Dans le cas qui nous occupe nous avons appris que le buste de Voltaire avait été acquis par le Musée Voltaire à Genève, et qu'ainsi le patriarche de Ferney était rentré aux Délices. Il s'agit d'une pièce superbe en plâtre patiné de la même couleur que notre Rousseau avec toutes les marques de la technique propre à Houdon et, qui plus est, elle porte le cachet indéniable de l'atelier de Houdon. L'inscription dans la cire rouge est parfaitement claire ; seul le mot « royale » a été quelque peu gratté, attestant probablement la gêne de l'Académie Houdon à proclamer son lien avec l'ancien régime, à l'époque révolutionnaire. Or c'était l'habitude lors de la création de tels couples de ne signer que l'une des pièces. Nous avons l'exemple de bustes en bronze de Rousseau et Voltaire « à la romaine » où seul Rousseau porte la signature « Houdon fecit 1778 ». Cette filière remontée emporte notre conviction que le plâtre de notre Bibliothèque, comme le bronze de Montmorency, est bien l'œuvre de Houdon. Et s'il fallait une preuve de plus, le hasard a mis dans nos mains les photographies d'excellentes qualités d'un couple Rousseau-Voltaire exactement semblable aux bustes en plâtre de Voltaire à Genève et Rousseau à Neuchâtel qui furent vendus aux enchères à Londres à une date que nous n'avons pu rétablir malheureusement. (La mention découpée dans le catalogue dit : « 42 A French plaster bust of Voltaire, after the original executed by Houdon in 1778 – 27 in. high ; and another similar, of Rousseau – 25 in. high. » Les dimensions sont probablement données avec la hauteur des piédouches comprise, et la haute perruque de Voltaire explique la différence). Nous ne savons où sont allées ces deux pièces, mais il ne saurait s'agir de celles dont nous avons parlé, car le Rousseau de la vente montre un bout de nez et un menton un peu dégradés, alors que le buste de la Bibliothèque est intact.

Reste le problème de l'existence de deux types de bustes de Rousseau « en habit français » ! En un sens il n'y a rien là d'étonnant puisqu'on connaît aussi deux modèles de Rousseau « à la romaine » par Houdon. Mais on peut se demander si Houdon a pu modeler Rousseau en le faisant poser de son vivant, avant de tirer le masque mortuaire qui a servi à créer les bustes du type de la terre cuite de Genève, ainsi que les bustes « à la romaine ». On sait que Voltaire, à la fin de sa vie, posa pour le grand sculpteur, et c'est là que sont nés ces bustes si saisissants du défenseur de Calas. Houdon a-t-il eu l'occasion de faire de même pour Rousseau ? Les qualités de réalisme des bustes du type « bronze de Montmorency » pourraient le suggérer, et il existe un témoignage qui donnerait du poids à cette hypothèse. Dans une lettre du sculpteur David d'Angers à un M. Duriez, datée du 6 janvier 1839, l'artiste dit ceci : « Un ancien praticien de Houdon, M. Bégler, qui a travaillé longtemps chez moi, m'a souvent dit avoir vu J.-J. Rousseau poser dans l'atelier de son maître. »¹ Déclaration très importante bien sûr, mais faite quelque 60 ans après l'événement. N'y a-t-il pas eu confusion dans le souvenir soit de Bégler, soit de David d'Angers ? N'ont-ils pas substitué l'un à l'autre les deux géants de la littérature du siècle précédent ?

Tout d'abord on n'imagine guère Rousseau posant pour sa statue à la fin de sa vie. Il avait certes, au moment de l'exil, en 1762, voulu se défendre de loin en faisant graver et

¹ H. Buffenoir, *op. cit.*, p. 219.



Voltaire, plâtre patiné, cachet de cire de l'Académie royale de sculpture de Houdon. Musée Voltaire, Genève (formant autrefois la paire avec le buste de Rousseau de la Bibliothèque de Neuchâtel).

répandre son portrait d'après le pastel de Maurice Quentin de La Tour.¹ Mais l'entreprise n'avait apporté que des déboires ; il avait été impossible aux graveurs de reproduire la vie du portrait de La Tour fait en 1752. De multiples estampes avaient été mises en vente qui ne ressemblaient en rien à ce tableau où Jean-Jacques se voyait dans toute sa vérité. Il répétera inlassablement : « M. de La Tour est le seul qui m'aït peint ressemblant ».² Et pourtant il avait ensuite essayé de se faire sculpter par Lemoyne en 1765-66, puis peindre par Allan Ramsay en 1766 ; et toujours le résultat lui paraissait décevant, une trahison de sa vraie nature. L'entreprise des portraits sombra dans l'amertume, et Rousseau ne s'appliqua plus qu'à se défendre par les portraits littéraires des *Confessions*, des *Dialogues*, des *Rêveries*. Conçoit-on le Jean-Jacques des années 1770-78, vivant modestement de sa copie de musique, hanté par le besoin de se justifier, terrorisé par la « conspiration » ourdie contre lui, ne trouvant plus que Dieu à qui confier le manuscrit des *Dialogues*, distribuant dans la rue, désespéré, son message « A tout François aimant encor la justice et la vérité », peut-on le concevoir allant poser pour le statuaire ? Ceux qui l'ont croqué à cette époque, Gabriel de Saint-Aubin, Philippe Caresme, peut-être Moreau-le-Jeune ou François-Marie Suzanne, puis Mayer à Ermenonville, ont dû le faire à la sauvette. Il faut noter en passant que le double dessin attribué à Moreau et la statuette de Rousseau « dans l'attitude de marcher » par Suzanne donnent une image de Jean-Jacques très proche de celle de notre buste pour ce qui touche aux détails de la perruque, à la position de la tête et à la direction du regard. Y aurait-il un lien entre ces différentes œuvres ?³ On sait que Houdon aurait bien voulu faire poser Rousseau. Les journaux de l'époque se sont fait l'écho du souhait du sculpteur et du refus de Jean-Jacques. Le livre de Buffenoir nous fournit quelques extraits intéressants. Commentant la mort de Rousseau et la présence de Houdon à Ermenonville le lendemain la *Gazette ou Journal politique des Deux-Ponts* du 18 juillet 1778 écrit : « Le jour même, M. de Girardin se proposait de demander à Rousseau pour M. Houdon, qui l'en avait sollicité, la permission de modeler sa tête, qu'un ambassadeur étranger avait demandée à M. Houdon pour la mettre à côté de celle de Voltaire. Rousseau l'avait refusée à l'ambassadeur ; M. le marquis de Girardin n'avait pas voulu permettre à M. Houdon de dessiner Rousseau à son insu, en le guettant dans quelques endroits du parc. Cette espèce de surprise lui avait semblé une violation de l'hospitalité... »⁴ Dans l'article déjà cité du *Journal de Paris* on peut lire : « Personne n'ignore que, depuis un très grand nombre d'années, J.-J. Rousseau, plus occupé de chercher et mériter un repos, qu'il n'a jamais obtenu, que de se prêter aux desseins de ses admirateurs, s'était constamment refusé aux sollicitations des plus célèbres artistes qui voulaient honorer leur pinceau, leur ciseau, ou leur burin, en éternisant ses traits. »⁵

On objectera que ce ne sont que des opinions générales répandues par la presse. Mais Houdon lui-même ne prétendit jamais avoir pu profiter de séances de pose, alors même que cet argument eût renforcé sa position lorsqu'il cherchait à obtenir des commandes à l'époque de la Révolution. Pour l'artiste qui avait sculpté tant de hauts personnages de l'ancien régime, le renversement de la monarchie ne pouvait qu'inaugurer une ère difficile. Le décret de l'Assemblée Nationale du 21 décembre 1790, décidant d'élever « à l'auteur d'*Emile* et du *Contrat social* une statue portant cette inscription : La Nation Française libre,

¹ F. Matthey, « L'entreprise des portraits, » *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau*, t. 36, Genève, 1966, pp. 87-104.

² Th. Dufour, Lettre à Rey, 26 juillet 1770, *Correspondance générale de J.-J. Rousseau*, t. XIX, Paris, 1933, p. 357.

³ F. Matthey, « Statuette de Rousseau par François-Marie Suzanne, » *Bulletin d'information de l'Association des amis de Jean-Jacques Rousseau*, N° 24, Neuchâtel, 1978.

⁴ Buffenoir, *op. cit.*, pp. 189-190.

⁵ Buffenoir, *op. cit.*, p. 206.

à Jean-Jacques Rousseau » fournit à Houdon l'espoir d'une commande importante. Il écrivit en février 1791 au Président de l'Assemblée : « Possédant seul le masque de J.-J. Rousseau que j'ai été mouler à Ermenonville, après sa mort ; ayant reçu à minuit un exprès de M. de Girardin qui me l'envoyait, connaissant mon admiration pour le grand homme, et son refus constant de se prêter, pendant sa vie, à faire son buste que j'ai exécuté depuis, et qui a été trouvé généralement ressemblant... »¹ Le plaidoyer pro domo de Houdon n'emporta pas l'adhésion, puisque l'Assemblée décida l'organisation d'un concours au prix de discussions et de formalités sans fin. Houdon, vexé de ne pas être choisi d'embrée, rédigea une brochure, *Réflexions sur les Concours en général et sur celui de la statue de J.-J. Rousseau en particulier*. Il y réitère sa déclaration que « la ressemblance de ce grand homme est pour ainsi dire ma propriété, puisque je suis le seul qui soit parvenu à le faire selon l'opinion publique parfaitement ressemblant »² Et plus loin : « Lorsque l'Assemblée Nationale eut décrété la statue de J.-J. Rousseau, plusieurs députés pensèrent à moi, et imaginèrent qu'ayant fait le buste le plus ressemblant qui ait paru jusqu'à présent de ce grand homme, je pourrais avoir quelques droits peut-être ou au moins des espérances bien fondées à être l'artiste choisi pour faire cette statue, d'autant plus que, Jean-Jacques étant mort, en possédant seul le masque, je pouvais presque dire que cette ressemblance était ma propriété, puisque, quel que soit l'artiste qui soit choisi, quels que soient son génie et son talent, il fera une très belle statue, mais la tête ne pourra être de lui, puisqu'il est obligé de prendre mon buste, s'il veut Jean-Jacques ressemblant. »³

Malgré l'insistance de Houdon, le concours décrété en 1790 n'arriva jamais à terme au milieu des vacillations de la Révolution ; il n'y eut pas de monument. Houdon ne put réaliser son désir d'utiliser son art et le modèle unique qu'il possédait, le masque mortuaire, pour éléver une statue à Rousseau. Restent pourtant les multiples bustes qu'il avait réalisés dès 1778. Le point important est que ses tentatives de se faire rendre justice attestent qu'il n'avait pas été en mesure de modeler le visage de Jean-Jacques du vivant de celui-ci. C'eût été un argument de plus en sa faveur. Or il affirme le contraire, ou le laisse entendre. Ses déclarations contredisent totalement celles de David d'Angers, et il est pourtant le premier intéressé. Il faut donc abandonner cette idée, même si les rares bustes du type « bronze de Montmorency », « plâtre de Neuchâtel », pourraient le suggérer. Tous les bustes de Rousseau par Houdon doivent dépendre du modèle premier, le masque de Jean-Jacques. Mais rien n'empêche de penser que Houdon, comme Gabriel de Saint-Aubin et combien d'autres, avait croisé le philosophe dans ses sorties rue Plâtrière, ou attablé au Café de la Régence, et avait gravé dans sa mémoire d'artiste les traits de la physionomie de Rousseau auquel il sut rendre une vie que le masque moulé à Ermenonville ne pouvait à lui seul restituer. Si Hippolyte Buffenoir, qui s'est penché sur ces problèmes avec une passion non exempte de parti pris au profit des pièces de sa propre collection, a pourtant jugé le modèle de Montmorency, « le plus beau buste ancien de Rousseau (avec la perruque) », nous ne pouvons qu'être extrêmement reconnaissants à ceux qui ont permis à Neuchâtel d'acquérir cette œuvre. Elle aura sa place d'honneur à la Bibliothèque de la Ville, et pourquoi ne pas lui adjoindre le buste en terre cuite de Madame de Charrière, et le plâtre de Rousseau « à la romaine » ? Quelques manuscrits de ces auteurs illustres, enfin présentés au public, et leurs effigies par le plus grand sculpteur français du XVIII^e siècle feraient fort bonne figure dans le noble bâtiment du Collège latin.

François Matthey

¹ Buffenoir, *op. cit.*, p. 228.

² Buffenoir, *op. cit.*, p. 234.

³ Buffenoir, *op. cit.*, p. 235.